

## Procès-verbal de la Commission de quartier virtuelle 15 Contrat de quartier durable Magritte

Pour rappel, la 5<sup>ème</sup> Assemblée générale « Salon des Projets » était programmée pour le jeudi 26 mars 2020. Cette rencontre, axée sur la présentation des activités des porteurs de projets socio-économiques devait, par ailleurs, être précédée d'une COQ.

Nous avons opté pour cette formule afin de répondre à votre demande d'informer la population jettoise sur l'évolution des actions socio-économiques du Comité de Quartier Durable et en vue de favoriser l'interactivité entre les acteurs de terrain, les membres de la COQ et le public au sens large.

L'expérience de l'année dernière nous avait également incités à imaginer une telle organisation (un stand par association) moins fastidieuse qu'une présentation individuelle des rapports d'activités vu le nombre des partenaires du projet.

**Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'apparition du COVID19 qui a empêché tout rassemblement de personnes, nous avons été contraints d'annuler cette Assemblée générale et de la reporter.**

**Toutefois, afin de ne pas bloquer le processus lié à l'approbation de ces rapports d'activités et, en accord avec la Région, nous avons décidé de consulter les membres de la Commission de Quartier et de solliciter leur avis au sujet des rapports d'activités par voie électronique.**

Nous avons alors adressé, via un lien « We Transfer », lesdits rapports d'activités à propos desquels il vous était loisible d'émettre votre avis et/ou questions par retour d'e-mail **pour le lundi 30 mars au plus tard**.

Pour rappel, ces rapports d'activités concernent les projets socio-économiques suivants :

- MAG 01 « Rouf 2<sup>nd</sup> hand » porté par le Centre d'Entraide de Jette ;
- MAG 02 « Eat Good ! » porté par Eat vzw ;
- MAG 03 « Job coaching » porté par le CPAS de Jette ;
- MAG 04 « Ceci n'est pas une réno » - « Dit is geen renovatie » porté par Buurthuis/Maison de Quartier Bonnevie ;
- MAG 05 « Viens, on booste l'Abordage ! » porté par l'Abordage asbl ;
- MAG 06 « L'harmonie pour les familles » porté par Sources d'harmonie asbl ;
- MAG 07 « Les femmes dans l'espace public » porté par ERU – Centre d'Etudes et de recherches urbaines ;
- MAG 08 « Het Buurpension » - « Pens(i)ons Quartier porté par Kenniscentrum WWZ ;
- MAG 09 « Pijler » porté par Gemeenschapcentrum Essegem vzw ;
- MAG 10 « Magritte par ses habitants » porté par 21 Grammes asbl (je vous emballe le reste ?) ;

- MAG 11 « Mosaïques » à Magritte porté par Art Mosaïco asbl ;
- MAG 14 « Velokanik » porté par CyCLO vzw ;
- MAG 16/1 « Magritte comestible » porté par le Kiosque à graines asbl ;
- MAG 16/2 « Swotmobiel Goes Green » porté SamenlevingsopbouwBrussel vzw ;
- MAG 16/3 « Ruches pour tous » porté par Bruxelles m'abeilles asbl ;
- MAG 16/4 « Voyage en micro-écologie urbaine » porté par le Centre d'écologie urbaine asbl.

**Un courrier reprenant en substance les éléments précités a été adressé aux membres de la CoQ par mail en date du 20 mars.**

**Un rappel via courriel s'en est suivi en date du 30 mars.**

Les avis motivés suivants ont été alors réceptionnés, il s'agit des commentaires et observations de :

- Stop Terminus, reçus en totalité le 1<sup>er</sup> avril ;
- Patrick Adopko, reçus le 6 avril ;
- De l'asbl « Sources d'harmonie », reçus le 1<sup>er</sup> avril.

Vous trouverez en annexe copie de ces documents.

A la suite, toujours eu égard aux circonstances exceptionnelles empêchant tout rassemblement, sachant que tous les membres ont bénéficié d'un délai leur permettant de s'exprimer et que plus de la moitié des membres de la CoQ ont acté par retour d'e-mail avoir été consultés, le président de la CoQ et son secrétaire ont constaté que les membres n'ont pas formulé d'objection majeure sur les rapports transmis. STOP Terminus et Mme Maquet marquent leur désaccord sur cette formulation.

Les commentaires susmentionnés ont néanmoins été bel et bien pris en compte dans la rédaction de la décision soumise à l'approbation du Collège des Bourgmestre et Echevins, lequel a entériné en date du 28 avril 2020 les rapports d'activités 2019. Le compte-rendu de ces commentaires faisait en effet également partie du dossier présenté à cet effet au collège et est par ailleurs également annexé au présent procès-verbal.